

La fictionnalisassions de l'instabilité politique dans *prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine Bangui.

Parfait NADJIBEYE

Département de Langues françaises, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)

BP. 15 Bongor, Tchad

Auteur correspondant : nadparfait7@gmail.com

Article soumis le 25/10/2024 et accepté le 23/12/2024

Réf : AUM11-0230

Résumé : La présente étude essaie d'analyser les mécanismes et les maux qui ont entravé le bon fonctionnement d'un pays à un moment donné de son histoire. *Prisonnier de Tombalbaye* est un roman autobiographique qui raconte le calvaire en prison de son auteur. Antoine Bangui décrit toutes les souffrances qu'il a connues ainsi que celles des codétenus. Le présent article est une contribution qui étudie un phénomène digne d'intérêt au plan scientifique : les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires, les tueries, les crimes au Tchad dans les années 1960 à 1975 par le président dictateur. Tous ces actes barbares ont plongé le pays dans le chaos et ont laissé des séquelles jusqu'à nos jours.

Mots-clés : arrestations, autobiographie, crime président Tchad.

The fictionalization of political instability in Antoine Bangui's Prisoner of Tombalbaye.

Abstract: This study attempts to analyze the mechanisms and evils that have hindered the proper functioning of a country at a given moment in its history. *Prisonnier de Tombalbaye* is an autobiographical novel that recounts the ordeal in prison of its author. Antoine Bangui describes all the suffering he experienced as well as that of his fellow prisoners. This article is a contribution that studies a phenomenon worthy of scientific interest: arbitrary arrests, summary executions, killings, crimes in Chad in the years 1960 to 1975 by the dictator president. All these barbaric acts plunged the country into chaos and have left aftereffects to this day.

Keywords: arrests, autobiography, crime president Chad.

Introduction

La littérature tchadienne d'expression francophone a vu le jour dans les années 1960 et présente un répertoire bibliographique varié mais dominé par l'autobiographie. C'est Joseph Brahim Seid qui fonde le genre en 1967 dans ce champ littéraire avec *L'Enfant du Tchad*. D'autres auteurs tels qu'Antoine Bangui, Ahmat Kotoko, Zakaria Fadoul Khidir, Mahamat Hassan Abakar, Michel N'Gangbet Kosnaye, Avoksouma Djona, Ngarlely Yorongar, pour ne citer que ceux-là, lui emboîtent le pas et donnent au genre une place importante dans cet univers littéraire. comme en témoigne le constat que fait Marcel Bourdette-Donon:

Des écrivains au Moi déchiré, persécuté, tiraillé par le doute et qui, contrairement aux autres pays où poésie et le théâtre occupent d'emblée le premier plan, recourent naturellement à cette forme vivante qu'est l'autobiographie pour s'exprimer, témoigner de cette période de crises sociale, politique et individuelle (B-Dono, 2002 : 26).

Aujourd'hui, beaucoup de Tchadiens continuent d'écrire leurs autobiographies. S'ils ne le font pas dans le respect du pacte, c'est dans le cafouillage du genre qu'ils exposent leurs projets autobiographiques. C'est le cas d'Antoine Bangui qui recourt naturellement au style du récit de soi pour exprimer, de façon méthodique, le témoignage sur les arrestations arbitraires et les crimes commis sur les populations tchadiennes pendant une époque donnée. Il fait ainsi usage de la marge stylistique appelée « espace autobiographique » qu'accorde Philippe Lejeune qui avait énuméré les critères ayant entraîné à la codification du genre à travers son ouvrage intitulé *Le pacte autobiographique*. Ce qu'il appelle « espace autobiographique » n'a d'autre finalité que le besoin de se dire, de se confesser, quitte à faire grief à tous les moyens pouvant soutenir le projet de base :

l'espace autobiographique » était une réalité dont, depuis la fin du XVIIIe siècle, beaucoup d'écrivains avaient fait l'expérience. Se projeter, se confesser, se rêver, se purger, s'exprimer à travers des actions, voilà ce que chacun avait pu faire, plus ou moins intentionnellement, depuis Rousseau. Quitte à écrire, aussi, journaux,

confessions, essais où le moi se dévoile librement. » (Lejeune, 1975, p.185).

C'est dans cette logique que paraît *Prisonnier de Tombalbaye*, un livre qui donne à voir l'accomplissement d'une écriture autobiographique. Pour répondre à la question de savoir comment se présente « l'espace autobiographique » d'Antoine Bangui et quels sont les projets autobiographiques l'ayant amené à se confier à travers un livre-entretien, nous convoquons la poétique autobiographique de Philippe Lejeune telle qu'exprimée dans *Le pacte autobiographique* (Lejeune, 1975). En effet, le « pacte autobiographique », désigne l'ensemble des indices permettant d'affirmer la nature autobiographique d'un texte ainsi que les critères valides pouvant permettre la distinction entre autobiographie, les genres avoisinants, voire tout autre style de narration

Qu'est-ce que l'instabilité politique ? Si nous nous sommes habitués à comprendre le concept à travers les acceptions telles qu'état de ce qui est instable, une précarité. Il nous semble que nous pouvons aussi l'envisager comme un moment de trouble sociopolitique qu'un pays vit à une période de son histoire. Ce concept fait allusion à une sorte de dictature éclairée « à l'africaine », des conflits tribaux et religieux. Au Tchad, la dictature de Tombalbaye, avec toutes ses conséquences logiques, est en ce sens exemplaire. Tombalbaye avait prédit le chaos après lui, et si certains nostalgiques le rappellent volontiers, la logique démontre qu'il n'est que le résultat inéluctable de sa dictature.

1. Le projet autobiographique d'Antoine Bangui

Par définition, l'autobiographie est un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (Lejeune, 1975 : 14). En choisissant de raconter sa vie, dans le respect des règles génériques ou non, tout autobiographe inscrit (explicitement ou implicitement) son récit sous le signe de projet, lequel traduit ses ambitions, ses intentions. Dans des cas les

plus récurrents, les tendances de l'engagement autobiographique traduisent la volonté qu'ont les autobiographes d'accéder à la postérité ou encore la nécessité de se soulager, de se libérer, voire de se confesser. Au-delà, la motivation peut aussi se justifier par l'envie de s'analyser pour mieux se connaître, de dresser une image de soi, faire un bilan de sa vie ou de se remettre en question.

L'écriture autobiographique, dans beaucoup d'autres cas, est aussi le lieu de justification, de défense d'une thèse, ou de transmission d'un message, de création d'une image, une apparence voulue pour changer le regard des autres sur soi. Qu'ils soient manifestes ou latents, les projets autobiographiques sont porteurs de la prétendue « sincérité » que proclament les autobiographes à travers le pacte de lecture pour lequel le lecteur n'est pas tenu de souscrire du fait que l'autobiographie est un genre illocutoire dont la portée engage un pacte référentiel, lequel n'est pas exempt de défaillances.

En parcourant *Prisonnier de Tombalbaye* tout en ayant à l'esprit que le fait de parler de soi est supposé impliquer idéalisme et narcissisme et que la sélectivité de la mémoire peut entraîner l'oubli de quelques pans de sa vie ; la subjectivité peut pousser à ressasser une partie de la vie ou encore l'ellipse (volontaire ou involontaire) peut conduire à passer sous silence un ou des aspects de sa vie etc. nous parvenons à un constat général qui dénote le projet autobiographique porté par le livre : témoignage de vie et défense d'une idéologie. Le projet du livre-entretien est ainsi clairement défini :

voici l'histoire de trios années de ma vie pendant lesquelles j'ai été prisonnier dans mon pays, le Tchad. J'aimerais qu'on la lise en se rappelant constamment qu'il ne s'écoule guère de jour sans que soient révélées des arrestations, des exécutions, des tortures ici et là qui ne suscitent souvent que l'indifférence. Pendant des décennies, mes compatriotes se résignèrent à d'iniques souffrances avec le fatalisme déroutant qu'acquière les peuples opprimés depuis trop longtemps. Mais a-t-on vraiment cherché à savoir ce qui se passait à l'intérieur de nos frontières ? (Antoine Bangui, 1980 : 2).

Pour l'écrivain a connu un moment difficile pendant son incarcération par le régime dictatorial du premier président tchadien. Régime qu'il a lui-même servi pendant une décennie mais il a été victime d'une fausse accusation. Le motif qui a valu son arrestation est qu'il mijotait un coup d'état en complicité avec ses amis français.

2. Le récit d'une vie

Le témoignage d'une vie renvoie à un texte qui raconte ce que l'on a vu, entendu ou vécu. C'est en mot une expression qui désigne un récit factuel. Considéré comme sous-genre de l'autobiographie ou des mémoires, le témoignage est une approche chère aux historiens. Il a un caractère sacré et est souvent employé par des personnes soucieuses de donner un sens à leur vie. Dans cette logique, le recours à l'autobiographie pour témoigner d'un parcours de vie s'accompagne d'une volonté manifeste de léguer à la postérité une somme d'expériences atypiques qui puisse servir de leçon de vie. Pris dans un tel contexte, le projet autobiographique fondé sur le témoignage, s'apparente, selon Georges Gusdorf, à une quête spirituelle :

l'entreprise autobiographique équivaut à une véritable conversion : le rédacteur décrète que sa vie a un sens ; il postule la cohérence interne de l'existence, qui sera manifestée par la remémoration. La conversion du vécu en écrit est l'expression d'une conversion spirituelle, affirmée par le désir de reprise du sens. (Gusdorf, 1991 :24).

De toute évidence, en adhérant au projet de Pierre Tebeu qui visait le bilan de sa vie, Antoine Bangui décrète implicitement que sa vie a un sens et accepte de la partager en apportant les preuves d'un parcours fait des vicissitudes. En cela, *Prisonnier de Tombalbaye* se perçoit comme un texte argumentatif qui répond à la problématique à savoir comment un régime qu'il a servi avec loyauté et dévouement peut constituer un danger pour sa personne. C'est donc en suivant cette trajectoire qu'on peut appréhender la structure de ce livre dont le témoignage englobe vie privée et vie publique en donnant plus de relief à la seconde perçue comme une tranche de vie faite de souffrance. Ainsi ce « je » qui prend la parole pour

répondre aux questions que lui sont posées, apporte-t-il des preuves sur sa vie, prend-il garant du projet initial porté par le journaliste Pierre Tebeucar comme le souligne Marcel Bourdette-Donon, « témoigner c'est déclarer pour établir l'authenticité des faits, c'est attester, donner la preuve, certifier, justifier car le faux témoignage est un crime qui entraîne des conséquences sociales et juridiques. » (Bourdette-Donon, 2002 :132).

A travers les réponses aux questions, le livre met au premier plan les expériences acquises au prix de l'endurance ou l'époque impérieuse de hautes fonctions assumées en passant par les épisodes de la douloureuse enfance ou les moments difficiles pendant les études loin du village natal. C'est donc la somme de ses expériences qu'Antoine Bangui entreprend de léguer à la jeunesse tchadienne, africaine comme leçon de courage et de volonté. Dans cette même perspective, il relate les difficultés administratives qu'il a eues en ces termes :

depuis le 15 mai, j'ai été relevé de mon poste de ministre du plan. Je m'y attendais car j'ai eu de nombreux démêlés avec le président qui n'admet aucune contradiction, ne tient pas compte de l'avis des experts et impose une politique de plus en plus incohérente. Ce n'était plus tenable. Pourtant, il y a dix ans, j'étais entré plein d'enthousiasme dans cette vie politique que je demande qu'à fuir aujourd'hui. En fait, j'avais été pris dans un engrenage qui devait me broyer comme tant d'autres (Antoine Bangui, 1980 :6).

Pour l'écrivain, François Tombalbaye est le premier président de la première République du Tchad, et aussi le premier sur qui s'était reportée l'attente des populations. Rien au départ ne semblait prédestiner ce moniteur de l'enseignement aux hautes fonctions qu'il devait occuper. Mais, habile manœuvrier, il avait d'abord su s'imposer avant d'éliminer successivement ceux qui auraient été susceptibles de le gêner dans son ascension.

2.1. Le récit des accusations

Les problèmes des populations sont, d'une part, le fait du système de répression que le pouvoir pratique à travers ses escadrons.

D'autre part, le pouvoir utilise un système anticolonial. Cette époque est celle de la répression des opposants et de la persécution des journalistes.

Les événements qui hantent la mémoire de l'auteur sont retracés et fixés dans un temps et un espace qui n'ont de sens que lorsqu'ils sont replacés dans le contexte énonciatif qui se trouve être le processus de la dictature ubuesque en Afrique en général, et le Tchad en particulier. L'histoire n'est pas seulement constituée de faits, il y a en priorité les habitudes et les manières d'être et de penser des personnages, en tant qu'acteurs politiques sociopolitiques, qui influencent la mémoire de l'auteur. Il relate les éléments de son accusation en ces termes :

si on laisse voter le rapport de Bangui par les fédérations, c'est lui qui passera Secrétaire Général du Parti... Je crois que ce sont des Français qui lui ont fait ce rapport ! Chacun sait que dans un régime à parti unique, le Secrétaire Général du Part est le seul candidat à la présidence de la République. Tombalbaye, une fois de plus, ne voyait en moi qu'un concurrent potentiel dangereux. Quand la situation s'aggravait, nul mieux que lui n'avait l'art de dénicher des « boucs émissaires », de créer des diversions, de faire basculer les justes ressentiments loin de sa personne. (Antoine Bangui, 1980 :41).

Toutes ces allégations sont fausses et ont but de condamner Antoine Bangui. Le président tient toujours compte des rumeurs selon lesquelles des milieux d'étrangers auraient d'ores et déjà fait leur choix d'une personne destinée à le remplacer. Cet individu ne serait rien d'autre qu'Antoine Bangui puisqu'il le soutient de l'extérieur. C'est dans cette optique Tombalbaye cherchait contre vents et marées à mettre hors d'état de nuire monsieur Antoine Bangui. Pour le président, la France voyait en lui un individu modéré, facile à manipuler.

2.2. Le témoignage d'une vie

Le témoignage d'une vie renvoie à un texte qui raconte ce que l'on a vu, entendu ou vécu. C'est en mot une expression qui désigne un récit factuel. Considéré comme sous-genre de l'autobiographie ou des mémoires, le témoignage est une approche chère aux historiens. Il a un caractère sacré et est souvent employé par des personnes

soucieuses de donner un sens à leur vie. Dans cette logique, le recours à l'autobiographie pour témoigner d'un parcours de vie s'accompagne d'une volonté manifeste de léguer à la postérité une somme d'expériences atypiques qui puisse servir de leçon de vie. Pris dans un tel contexte, le projet autobiographique fondé sur le témoignage, s'apparente, selon Georges Gusdorf, à une quête spirituelle :

L'entreprise autobiographique équivaut à une véritable conversion : le rédacteur décrète que sa vie a un sens ; il postule la cohérence interne de l'existence, qui sera manifestée par la remémoration. La conversion du vécu en écrit est l'expression d'une conversion spirituelle, affirmée par le désir de reprise du sens. (Gusdorf, 1991:24).

De toute évidence, en adhérant au projet de Pierre Tebeu qui visait le bilan de sa vie, Antoine Bangui, décrète implicitement que sa vie a un sens et accepte de la partager en apportant les preuves d'un parcours fait des vicissitudes. En cela, *Prisonnier de Tombalbaye* se perçoit comme un texte argumentatif qui répond à la problématique à savoir comment un régime dans lequel il a servi devient hostile à son égard ? C'est donc en suivant cette trajectoire qu'on peut appréhender la structure de ce livre-entretien dont le témoignage englobe vie privée et vie publique en donnant plus de relief à la seconde perçue comme une tranche de vie glorieuse faite d'ascension sociale. Ainsi ce « je » qui prend la parole pour répondre aux questions que lui sont posées, apporte-t-il des preuves sur sa vie, prend-il garant du projet initial porté par le journaliste Pierre Tebeucar comme le souligne Marcel Bourdette-Donon, « témoigner c'est déclarer pour établir l'authenticité des faits, c'est attester, donner la preuve, certifier, justifier car le faux témoignage est un crime qui entraîne des conséquences sociales et juridiques. » (Bourdette-Donon, 2002 :132).

A travers les réponses aux questions, le livre met au premier plan les expériences acquises au prix de l'endurance ou l'époque impérieuse de hautes fonctions assumées en passant par les épisodes de la douloureuse vie politique ou les moments difficiles

pendant les lesquels Antoine Bangui a vécu. C'est donc la somme de ses expériences qu'Antoine Bangui entreprend de léguer à la jeunesse tchadienne, africaine comme leçon de courage et de volonté.

2.3. L'histoire de la personnalité

Prisonnier de Tombalbaye est une autobiographie-entretien qui accorde une place, minime soit-elle, à l'évocation de l'histoire de la personnalité du « je » autobiographique. En optant pour la chronologie chère à l'autobiographie classique, les questions posées par l'auteur-narrateur invitent le « je » racontant à faire une introspection qui le plonge dans les souvenirs d'enfance. Philippe Lejeune fait d'ailleurs remarquer que le recours à la vie d'un écrivain dans l'accomplissement de l'acte autobiographique est une réaction spontanée faisant de cet élément le fondement sinon le point focal ou l'ordre même du récit. « Quel ordre suivre pour raconter sa vie ?

Cette question est presque toujours éludée, résolue d'avance, comme si elle ne se posait pas. Sur dix autobiographies, neuf commenceront fatalement au récit de naissance et suivront ensuite ce qu'on appelle l'ordre chronologique » (Lejeune, 1975 :197). L'incipit du livre est ainsi bâti sur la réminiscence, laquelle se pose comme un point de mire permettant au lecteur de suivre le parcours politique de cet écrivain. Une telle organisation du récit exprime le respect du pacte autobiographique qui invite à accorder une place significative au récit d'une vie, car écrire sa vie :« c'est essayer de saisir sa personne dans sa totalité, dans un mouvement récapitulatif de synthèse du moi. Un des moyens les plus sûrs pour reconnaître une autobiographie, c'est donc de regarder si le récit d'enfance occupe une place significative » (Lejeune, 1975 :19).

Organisé en plusieurs chapitres repartis inégalement, le premier chapitre du livre commence naturellement par l'engrenage. Et la première question qui ouvre l'entretien est toute significative tant elle en résume les objectifs du projet initial de cette création littéraire :

le 10 juillet 1972, je suis à l'aéroport de Fort-Lamy. Ma famille vient de s'envoler pour la France. Je la retrouverai que dans deux mois. Quant à moi, j'irai à Doba, dans mon pays natal, à 500 km au Sud de la capitale. Je suis content de quitter Fort-Lamy où depuis quelque temps règne un climat de suspicion très pénible. (Antoine Bangui, 1980 :6).

C'est donc une question empreinte de présupposés qui laissent entrevoir une autobiographie -entretien à deux pans : un premier basé sur l'histoire de la personnalité et un deuxième sur la vie publique. Les éléments constitutifs de la personnalité du « je » se perçoivent à travers l'autoportrait qu'il présente, le temps fort de la vie politique ainsi que l'évocation du cadre familial largement détaillée.

C'est dans cette île aux conditions difficiles que s'est écoulée le parcours d'Antoine Bangui. L'autobiographe prend soin d'apporter ces précisions pour rafraîchir la mémoire collective et éclairer les jeunes afin de mieux appréhender leur origine. Aussi précise-t-il. L'innocence de la jeunesse se perd ainsi dans des interrogations existentielles et la liberté pour les escapades infantiles se trouve astreinte par le passage de la vie politique à la vie familial. Dans un tel contexte, il est évident que le décor des souvenirs soit sombre. Toutefois, en dépit des traumatismes dont l'expression occupe l'avant plan du récit et font de ce livre-entretien une écriture d'urgence et de déchirure, se perçoivent à l'arrière-plan, les traits caractéristiques qui illustrent les rares moments des souvenirs en symbiose avec la nature. Ce sont, en effet, les souvenirs, la réminiscence des escapades pour les événements marquants la vie la politique. Enclin à positiver la vie en dépit de sa rudesse, l'autobiographe se dit fier de son souvenir parce que riche de leçons. Par ce procédé, le lecteur est invité à constater que Antoine Bangui a bravé vents et marées pour réussir à réaliser son rêve et celui de sa famille, voire de toute sa communauté.

2.4. L'histoire d'une vie publique

Prisonnier de Tombalbaye, fidèle à son titre programme, mêle aisément vie privée vie publique. Le plus grand nombre de questions posées par Pierre Tebeut sont essentiellement axées sur les expériences assorties des multiples responsabilités professionnelles et politiques assumées par le « je » autobiographique. C'est ainsi que le lecteur est invité à découvrir le brillant parcours d'un homme politique parsemé d'obstacles. Il le signale en ces termes : « tu fais des tournées au nord-Tchad, tu cherches à avoir les musulmans avec toi, mais aucun ne te suivra ! Je ne réponds pas ! Au cours de ces tournées, je me suis considéré comme ministre du Tchad et non d'une ethnie ou d'une secte religieuse » (Antoine Bangui, 1980 : 69) »

Fidèle à son projet initial, le « je » autobiographique qui se raconte à travers les multiples questions que lui sont posées, entreprend de partager ses premières expériences professionnelles. Le recours aux anecdotes inspirées des multiples procès auxquels il a participé, sert de tremplin pour varier le ton de la narration. Mais tout n'était pas rose chez Antoine Bangui.

3. La défense d'une idéologie

En optant pour la narration de sa vie par le biais de dénonciation, Antoine Bangui a placé son récit sous le signe d'un projet manifeste caractérisé par le témoignage. Cependant le témoignage manifeste dont fait office *Prisonnier de Tombalbaye* est entaché du sous-entendu, de l'implicite dévoilant l'arrière-pensée du « je » qui se raconte. Et comme le fait remarquer Philippe Hamon, « Signifier, nous le savons tous, c'est exclure, et inversement. Toute production de sens est exclusion, sélection, différence, opposition, toute marque est démarquage, et inversement, toute figure est présence et absence, tout posé suppose *présupposés*. » (Hamon, 1997 :11). Ainsi, à la lecture de ce récit autobiographique, on se rend à l'évidence que le narrateur, par le truchement des mots, laisse transparaître des intentions latentes qui illustrent ses prises de positions idéologiques. Yves Ansel a pu d'ailleurs remarquer que

Le plus souvent, les écrivains qui viennent à l'autobiographie éprouvent le besoin de se raconter pour le plaisir de se mettre en avant certes, mais aussi pour d'autres injonctions plus ou moins obscures qui font de chaque autoportrait un autoportrait « de profil », un « miroir d'encre » (M. Beaujour) très déformant, toujours étroitement tributaire des angles morts et des desseins (plus ou moins avoués, plus ou moins conscients) de l'auteur. (Yves Ansel, 2008 :6)

Ainsi, le projet de témoignage sur le parcours d'une vie devient tributaire de la subjectivité qui pousse l'autobiographe à se permettre une sélection de la mémoire, dans l'optique de faire valoir ses opinions, rendre universelle sa perception du monde. Dès lors la médiation par l'entremise de l'entretien donne l'opportunité à l'autobiographe de prendre position par rapport aux événements du vécu en ne montrant que ce qui lui est favorable. C'est ainsi qu'à travers les réponses aux questions se dévoile une marque d'insistance sur les valeurs morales et les idéologies politiques traduisent la vision du paysan notaire.

Conclusion

Nous nous sommes proposé, au début de cet article, de répondre à la question sur les arrestations arbitraires et les crimes commis sur les hommes politiques tchadiens à l'époque de Tombalbaye, premier président de ladite république. Au terme de notre analyse, nous pouvons affirmer que Antoine Bangui retrace les tortures qu'il a subies et celles de ces codétenus à l'époque où le président Tombalbaye était aux commandes. L'auteur aimerait frapper l'imaginaire des lecteurs et les inviter à lire son livre *Prisonnier de Tombalbaye* qui témoigne des crimes odieux, crapuleux commis sur les populations tchadiennes au temps de la dictature. L'auteur se déploie dans une écriture spécifique au contexte tout en réécrivant l'histoire officielle contemporaine dans la perspective de dénoncer les maux qui minent la société tchadienne.

Références bibliographiques

Corpus

P. NADJIBEYE, *La fictionnalisations de l'instabilité politique dans prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine Bangui.

Bangui, Antoine, *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier, 1980.

Autres œuvres consultées

Amba Mahamat, Abba, *Le rôle des pays africains dans les crises tchadiennes de 1963 à 1990*, Mémoire de Master en histoire, Université de Ngaoundéré, Cameroun, 2010.

Buijentijs, Robert, *FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad :1965-1976*, Paris : Mouton, 1978.

Carreau, Laurent, « Témoignage pour l'histoire du Tchad. » (Entretien avec Laurent Carreau, journaliste du pôle Afrique de France internationale), Alger, 2009.

Dingammadji, Arnaud, *Ngarta Tombalbaye, Parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

HAMON, Philippe, *Texte et idéologie*, Paris, QUADRIGE, 1997.

LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Editions du Seuil, 1975.

MAY, Georges, *L'Autobiographie*, Paris, P.U.F, 1979. Yacoub, Mahamat Saleh, *Des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-Mouna, 2005.

Yarangar, Celestin T, *La crise de l'État tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'État en droit international*, Thèse de Doctorat en droit public, Université de Nancy, 1988.

TABOYE, Ahmad, *Panorama critique de la littérature tchadienne*, N'Djamena, Centre Almouna, 2003.